

La Cros

Vendredi 24 mai 2019,

Bonjour,

Je suis Gabrielle CORPANS BOURYSSEL, habitante du Cros depuis Août 2014. Je suis propriétaire. Je suis venue m'installer ici par choix, car je suis venue acheter ailleurs de ce village. Pour sa beauté, et la beauté de ses paysages. A notre arrivée, mon mari et mes deux fils, Alain Viala, le maire. Je suis à quel point il est parfait pour lui de voir son village se re-peupler - C'est dans ce deux écrivait que nous avons fait notre troisième enfant dont nous les habitants se sont vus.

Aujourd'hui, les huit places du bus scolaire du Cros sont occupées ! C'est notre force et notre fierté.

Je suis également très heureuse de proposer l'apprentissage de la musique au Cros. C'est aussi une manière de faire découvrir mon village.

Lorsque j'ai pris connaissance du projet Arkolia, j'étais en déplacement professionnel à Obervieux (je suis artiste musicienne). J'ai eu à une super chérie. Je me suis vraiment sentie bien.

2

La transition énergétique est un sujet de SOCIÉTÉ, un sujet COLLECTIF, un sujet CITOYEN.

Je suis pas les nouvelles énergies mais pas n'importe où ni n'importe comment.

Comprenez ENSEMBLE, nous des solutions à notre ÉCHÉLLE - Amélie de nous DIVISÉ et RASSEMBLONS nous pour réfléchir à cette transition.

Oui je veux que les dernières de Gabriel Joubaert en bonne nouvelle autrement du plateau du large. La famille s'est déclinée à cause du camp. Les mecs vont encore là. Mais pas pas des parrainage. Je demande une réunion au plus vite avec les élus du CROS, pas les habitants du CROS, au CROS.

Il est très dangereux de laisser à un seul propriétaire le droit de décider d'un projet de cette ampleur - la propriété ne nous donne pas tous les droits.

Je suis contre ce projet car il est dévastateur, il abîme mon village et les paysages classés à l'UNESCO.

Sauver la planète c'est commencer par les progrès

- Dimanche 26 9/ni 2019

- Christine SIMILA Rabitanku et propriétaire à
LE CROS.

- OUI au projet énergétique sur le Domaine
de CARPENS

- Je pense à l'avenir de mes enfants et petits
enfants.

- OUI à l'électrification.

- OUI au gaz vert.

- OUI à l'agropastoralisme.

- OUI à l'accès au public de cet espace
privé.

- OUI au développement économique de

MOINE Région.

- OUI au habet Grand Site.

EST MOINS !!!

Pas sous-jours chez les voisins

→ 1^{ère} Année

activités : infirmière (Eliw'ou),
 Champoux à réparer, permis médicaux
 Finen'kou à D.D. très rapidement
 aboutissent — pour 4 enfants,
 Jo fekih en pants —

Suis consciente de l'opération
 envisage l'usage de notre temps et de
 son coût pour chaque famille.

Fille à agriculteur et témoin
 d'une néo-ruralité ~~moins~~ bénéfique
 dans des lieux par fois, et
 de la qualité de l'autorité
 et de l'indifférence pour
 et intellectuelle, d'adhérer à ce
 projet d'usage local écologique
 qui met en valeur son ~~potentiel~~
 humain — nous avons métrés
 à développer et cherchons à diminuer
 avoir les formes qui veulent être
 au pays — et sur le développement
 des lieux ouverts au publique
 (pace à ce régime pour les jeunes Sings)
 nous cherchons à avoir, à
 diminuer l'usage des producteurs
 de pots qui coûte très cher —
 Alors ... Finition sur place ...

Et tout nous avons perdu = 5

L'énergie est morte. Faire la à
moins est en France et pour ce
projet on se base qui bénéficiera
de rien de retombées humains et
fiscales -

Et que l'été est à structurer
mais, laissons leur la chance
et n'é, avant que d'autres régions
d'autres pays ne viennent si en
s'empare de fin à nous

6

2 samedi 22 juin 2019.

Le projet de centrale photovoltaïque de Calmeils est une chance pour le Gros et la région.

L'énergie solaire abondante et gratuite est de type même de l'énergie verte.

Cette énergie renouvelable, non taxée, sans rejet dans l'environnement, ne nécessite aucun combustible, aucun transport, et pas de techniques hautement spécialisées. Elle permet de limiter l'émission de CO₂ et possède des qualités neuve par écologique car le produit fini est non polluant, silencieux, et n'entraîne pas de perturbation du milieu environnant.

Le Gros, en plus d'une rentabilité financière, verra la surface de terres augmentée de 600 hectares.

des milliers pourront profiter sous les panneaux.

Les aides reçues augmenteront le domaine, sans être effrayés par les 2000 euros de frais !

Plus qu'illicite ment au domaine de chasse. Nous souhaitons vivement que ce projet se réalise.

Danièle et Robert L'ÉVINO
habitants de Le Gros depuis 1977.

Jeudi 25 Juin 2019

7

Je suis contre le projet industriel qui industriel pour plusieurs raisons.

Primo : ce projet est complètement domesque et va à mon avis, strictement vu à lui avec l'écologie nous lui être encore un projet générique de plus.

Secundo : ce projet est situé sur plusieurs zones de protection

1) Zone de protection Spéciale Avifaune (FR912032)

2) Zone Spéciale de Conservation Avifaune Habitat Faux (FR9101385, Cause du Genac)

3) Zone de protection Spéciale (diversité oiseaux) (FR9112011) Genac de La Vis et cause de Nardac

4) Zone de Conservation (FR9101384) Genac de La Vis et de La

5) Prévention des installations industrielles prévues sans autorisation dans le territoire de la zone

6) et enfin UNESCO, patrimoine mondial

à quoi sert de créer et de classer des territoires, à l'échelle si nous ne sommes pas capables de respecter ces règles et de gérer l'impact qu'il y a.

Il existe des zones de Sagesse ou Riches industrielles des zones non agricoles, des anciennes décharges. Somons nous de créer et pour créer des projets ainsi.

Tertio : contrairement à ce qui a été dit en mairie la population du Cas est largement défavorable à ce projet. Il serait bien, de prendre en compte cet état de fait.

Christian Peltin, habitant du Cas

Sophie Aline

Propriétaire d'une petite maison depuis 2016
le gros est pour moi un vrai coup de cœur.

Je suis tout à fait d'accord pour le projet
car j'estime que l'écologie nous concerne tous

Et tout que nouvelle habitante de ce village,
c'est une opportunité rare et inespérée pour cette
région

Je pense que ce projet apportera beaucoup
pour la région.

Sophie Aline
habitante du Gros

Version ALRIE

Je suis extrêmement favorable aux projets,
 La me propose pour l'AVENIR
 Gaudin de l'efficacité et du gaz
 L'émision de CO₂ et l'ensemble que
 ce projet est un bifiou pour notre

ENVIRONNEMENT

pour ALRIE
 Rattachés du CRDS

Vendredi 5 juillet 2019

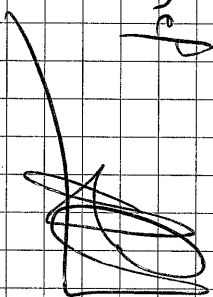
Le projet ARKOLIA-CALHERS est une destruction
environnementale qui n'est pas à sa place car
CROS situe sur le large méditerranéen classe au
patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le plateau des LARZAC est une autre vocation que
celle qu'on essaie de lui imposer.

Il faut garder nos grands espaces, notre liberté
cette vie possible avec un taux démographique
très faible, vouloir industrialiser le coulis serait
le début de nombreux problèmes.

En disant cela je pense notamment à l'eau, les citernes
du CROS se sont fermés en 1969, je n'espère pas
les voir cinquanté ans après à nouveau en service.

ALAIN CARABEL Résistant du CROS
et respectueux de notre environnement
exceptionnel

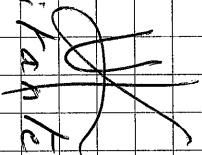


Vendredi 5 juillet 2013

Le projet de nombreux photovoltaïques sur le territoire de notre commune m'inquiète. Le plateau, remarquable par ses paysages a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et est le meilleur témoignage de la civilisation de l'agropastoralisme.

Nos villageois vivent et ont fait l'objet d'attentions très particulières et ils sont heureux à l'image des paysages surveillés et bien protégés.

Je suis également inquiète pour les problèmes que nous aurons pour la préservation de l'eau. Je suis attachée à mon village, à ces merveilleux paysages ainsi je souhaite préserver tout ça et empêcher ce projet démesuré.


Valérie KUTSCH
Habitante du CROS.

Entièrement contre ce projet de mesure
qui ne servira pas nos populations.

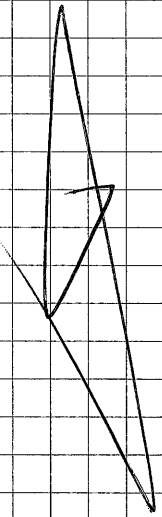
Au final il ne devrait pas aboutir, nous sommes
dans le périmètre de Villavieja.

Néanmoins j'ai magistral, avec une femme et deux accompagnés,
j'ai été très déçu par l'absence du conseil municipal de Le Cosy
pour soutenir un tel projet uniquement à des fins personnelles,
et à un projet comme cela est valide, ce serait
l'explosion de ce type d'engagements renouvelable qui se
fait un peu partout ...

J'en parlerai un peu plus dans le séminaire avec Jean-Louis
de gauche à droite le 13 juillet lors de la réunion
multisectorielle "enfin pour les habitants", nous les premiers
concernés (quoique il me semble tout de même
que la forme de ce projet (en détail) me pose
avant) est-elle au la commune ?!

Ludovic Seguel

Aide de liste de la production électrique
municipale de Le Cosy



Projet Autosuffisance en eau 999
sans forage, ni puits ? ?

Elle vient d'en parler pour votre projet, car
comme d'habitude le projet
est pauvre en eau, il faut se faire
attention.

Energie verte oui mais les véhicules pour
la construction et le transport du gaz,
car faut pas se fier, il y aura des comités
qui vont passer.

↳ Pour l'énergie !!

↳ Mise en danger des enfants !!

↳ No/c in casy dans le village !!

↳ Attention vos réponses à mes questions le 13 juin

Michelle Joby
Asbl pour le de en

des directives de l'état en matière de transition
écologique et tant de juridique le phénotypique sur
les tortues et des zones déjà artificialisées
→ la zone concernée étant en outre protégée
par plusieurs labels, et zone Natura 2000
Arikoba ayant précisé qu'ils n'insistent pas
s'il y avait un pb avec le label Unesco
→ de conseil scientifique de ^{ce que bien} Unesco concernés
et ce même s'étant positionné contre ce projet au
printemps 2019.

Arikoba ayant aussi dit qu'ils n'insistent pas
s'il y avait une opposition des habitants du plateau
(concernant l'énergie militaire du danger)
de mobilisation contre ce projet est grande et
grandissant plus encore si le projet Solongac se
concrétisait.

L'eau est précieuse. J'encourage Arikoba à encor-
ner ses talents sur les tortues et les guêches maritimes
ce respecter les zones protégées. des espaces
naturels sont à préserver coûte que coûte.
C'est VITAL.

En ce fin succinct résumé / - along and
donc à Arikoba de se rappeler de ses projets et
donc de se retirer avec Solongac.

Anne Duquenois habitante du Gros

Que dire du Terme ÉCOLOGIE - -
 à chacun et chaque de l'interfuser, pour moi
 plus QUÉBÉCOIS. J. AJOUTÉ au MARIÉ, c'est
 après avec nos moyens de vivre avec le don
 de la TRAVAIL et de QUÉBÉCOIS grandement. Le
 soleil Le vent l'eau. Si nous voulons être les
 qu'on nous dit, nous, on peut nos enfants et
 petits enfants ne soient en peu de notre bon
 sens. Ce projet de CHANGEMENTS on s'occupe
 beaucoup de fausses se faire et de se le
 veulent. C'est pas durable, les de moi j'en
 mandait au MARIÉ-DU-CROS, un projet
 d'ÉOLIENNES à ST PIERRE est faite au MARIÉ
 j'ai aussi voté afin que cela se concrétise et
 demain n'a pas arbuti...
 nous voyons quand même des ÉOLIENNES sur
 le plateau du LARZAC - -
 Je suis fière de mon VILLAGE et de ce qu'il
 est devenu. Malgré les problèmes désagréables
 de ne fait pas grand bruit mais je suis une
 battante

Mme QUÉBÉCOIS. JACQUELINE
ADJOUTÉ au MARIÉ DE LE-CROS

Je suis bien favorable à cet important projet
qui soutient les mêmes impératifs et craintes
que la construction de P 975 sur le contour de
Caylen -

C'est un projet d'avenir qui par son
attractivité et ses retombées fiscales pour les
collectivités va alléger nos impôts

- Demande que les communes des Cros Bénéficié de
Si peu - -

Demande qu'il y ait habitent des Cros
Craignent des Cros.

~~et un~~

Enfin un bon projet pour l'avenir
de nos enfants et petits enfants

Des Panneaux ^{sur} de ^{meubles}
pour remplacer les chaises ^{et} commodes
avec en plus un espace de Point exceptionnel
à notre disposition

Je suis sûr satisfait de ce projet
qui me sécrète pour l'avenir.

Martin Baldy Vireuil en vacances
au cas depuis 50 ans

~~Martin~~

Je suis écologiste et je soutiens ce projet.

- J'ai eu comprendre que le Classement VNES se pouvait être mis en œuvre, le classement est basé sur le maintien des traditions et le pastoralisme du Larzac.

- Produire de l'électricité et du gaz vert surtout avec des panneaux au sol est tout à fait compatible.

- Pour mes enfants et petits enfants.

- Je souhaite que le projet de Colmels se réalise.

- Vivre le retour des troupeaux de moutons sur le domaine de Colmels.

Miguel Guillard.

Présidente du Cves.

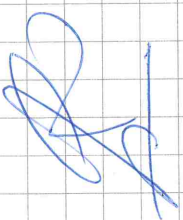
et de sa famille.

depuis plusieurs générations.

M. S.

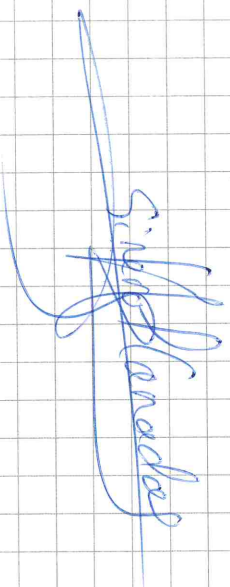
SIREKH Jean Yves
Propriétaire aux Eros

Je suis favorable au Projet
au vue de la transition énergétique
Pour utiliser les énergies actuelles.



Annelise Simeonoff Canadas

J'ai découvert le Clos grâce à mon mari propriétaire
au Clos. Ce Village a toujours été à la pointe de
l'innovation et ce projet en est la démonstration.
Il faut mériter l'accès de nos enfants, leur créer
des emplois tout en faisant évoluer et progresser.
Je suis très favorable à ce projet qui allie les deux.


Annelise Simeonoff Canadas

Cécile GUIRAUD-VALLÉE - 14 juillet 2019

Issue d'une famille de Croisier depuis plusieurs générations, je suis favorable à ce projet de pare énergétique qui s'inscrit dans la logique de transition énergétique de la France et de l'Europe.

La société ébène et à l'heure où nos gouvernements successifs recherchent des solutions pour en finir avec le pétrole, ce projet me semble innovant, écologique et très respectueux de l'environnement. De plus, les retombées financières sont à prendre en compte pour des collectivités locales de plus en plus obligées à faire des économies. Les débats de l'Etat n'ont plus ce qui elle étaient,

M'espère que ce projet ira à bon terme et que tous les efforts déployés par ceux qui défendent ce projet soient récompensés.

C. Vallée

de serger, je l'aime et je continuerai à l'aimer même avec des penneaux photovoltaïques qui à un an ne vont pas le défigurer !

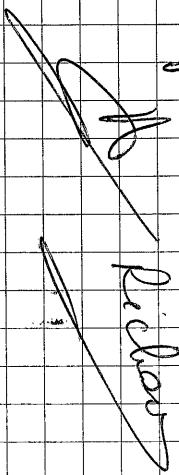
Richard et Annette DUAN

accidents dus Enos depuis plus de 20 ans .

nous sommes entièrement d'accord avec le projet Arkadia Énergie pour le projet Se Langac, nous pensons que c'est une opportunité qui nous est offerte pour Agreste à notre commune la transition énergétique et à l'Agro pastoralisme qui est qui le change commerciale, le domaine colonie sera ouvert au public.

Avec un projet auto suffisant en eau ne nécessitant ni fosses ni réseaux d'eau ont réseau et support des entités créés pour le confort, la production et l'exploitation du parc.

J'ai des enfants et petits enfants et ce projet est très écologique

 Richard

En la priente, je viens de vous envoyer
l'annuaire à l'implantation de panneaux
photovoltaïques sur la commune de Calvados sur
la commune de lais.

En effet, bien que je sois très attachée au
paysage de mon village, de mon enfance,
je suis également très consciente de ce que
l'énergie fait de cette planète - je suis
quelque peu en phase de panneaux photovoltaïques
est une réponse éco-responsable et qu'elle
s'inscrit dans notre volonté de développement
durable.

fait à la fois,
le 19 juillet 2019,

Lucie Guiraud,
responsable à la fois,
et sœur de ma famille
qui œuvre depuis toujours
pour la construction de
villages depuis 100 ans.

Courrier Lucie pour panneaux photovoltaïques ??

De : Lucie FOURASTIE <lucieguiraud34@gmail.com>
Objet : Courrier Lucie pour panneaux photovoltaïques ??
A : romy47@laposte.net

sam., 20 juil. 2019 07:54
1 pièce jointe

Après un long temps de réflexion, je me positionne entièrement CONTRE le projet privé SOURCE.

Dans un premier temps j'ai apprécié le pas engagé par le conseil municipal du Gros vers des nécessités écologiques.

Mais je crains aujourd'hui que ce pas soit maladroit. En effet :

- les termes de Colmars, agriculteurs, n'ont pas été clarifiés. Un projet industriel entrainera de facto un telle déclassification, avec des conséquences négatives sur l'équilibre de nos courses. Une porte ouverte me se ferme par le journaux.

- ce projet industriel menace donc d'exclure cette partie du dosage des limites du patrimoine de l'UNESCO. Or, le plupart des acteurs professionnels du secteur préfèrent de ce prestigieuse patrimoine. Les recommandations, aussi.

- L'ampleur du projet (l'équivalait de plus de 500 terrains de foot...) ne peut pas passer inaperçue. Finalement, elle dépasse la capacité de notre commune du Gros à absorber un pareil industriel aussi énorme. Je crains donc des dommages irréversibles sur les sociabilités de ses habitants.

L'ampleur (nationale) de ce projet me manquera pas d'appeler une contestation à La Rosteau, →

avec une telle conflagration, je me pense pas que la quête des Rabiteuts du Gros me s'en remette jamais.

C'est une crainte légitime que j'a porte là, car j'ai choisi de vivre ici et d'y élever mes 3 enfants.

Pour des intérêts financiers, peut-on sacrifier les sensibilités fragiles de notre communauté ?
 d'écologie, d'accord. Mais pas m'importe ou, ni m'importe comment.

Il y a longement assez de triches industrielles pour le photovoltaïque.
 24/07/2019, de Gros.

Raphaël BOUYSSSEL,
 Rabiteut à l'année.

CONTRIBUTION DE LA MAIRIE DE LE CROS

Le mercredi 17 Juillet 2019, dans le cadre de la concertation préalable du projet SOLARZAC, l'atelier thématique n°4 a abordé les questions de l'emploi et du financement du projet part.

Suite aux interventions de différents experts, il nous a été exposée, par l'équipe d'Arkolia Énergies, la possibilité d'un retour à la propriété publique du domaine de Calmels.

En devenant propriétaires et actionnaires du domaine, les collectivités regroupées au sein d'une société publique pourraient percevoir les loyers versés par l'entreprise ARKOLIA Énergies au titre de l'exploitation du parc photovoltaïque, les rendant ainsi capables de rembourser l'emprunt contracté par la société publique pour le rachat du foncier. Ce faisant, les collectivités-actionnaires pourraient accéder à une partie des retombées fiscales du projet.

Outre de nouvelles capacités de financement, elles pourraient disposer, au travers de cette société publique, d'une capacité d'orientation et de contrôle des activités réintroduites sur le domaine de Calmels.

En notre qualité d'élus à la mairie de LE CROS, nous manifestons, par la présente, notre intérêt pour cette proposition et demandons à ce qu'elle soit approfondie dans le cadre de la poursuite éventuelle du projet SOLARZAC, et ceci, en prenant en compte toutes les autres dimensions d'intérêt général liées à ce projet et au territoire.

Les membres du Conseil Municipal

Monsieur Alain VIALA,
Maire de LE CROS

Mme GUILLETIER - I

COIRAN
ROSLAND

M. Daniel BOS grand Vicaire

M. BOU



Mme Bernard

Mme Bats

Handwritten signature of the Mayor, Alain Viala.

Pourquoi ce sectarisme contre le Larzac du Caylar ?

Je vois un Larzac en cours de transformation. Le Larzac avec ses moutons et ses militaires en train d'évoluer fortement.

Ces actions traditionnelles depuis les années 1970, auxquelles beaucoup ont participé, ont permis de sensibiliser la France à une agriculture malade. Le projet d'extension du camp militaire arrivait dans une période où les militaires n'étaient pas en odeur de sainteté et a servi à mobiliser sur des sujets sociaux où certes, l'agriculture était présente. Mais le temps a passé, tous ont vieilli. Aujourd'hui, on remarque que l'installation de la Légion apporte un développement supplémentaire à un territoire où l'autoroute A75 joue son rôle. Personne ne se plaint de liaisons plus rapides. Des zones desservies où l'étude des sols est partielle. Des perspectives de désenclavement qui attirent les éoliennes. Des études qui sont faites pour connaître les effets de la faune ailée, mais dont on se demande pourquoi ne pas les avoir faites avant ? Même les millavols qui regardaient le plateau de manière hautaine, construisent des ateliers, des usines, des commerces, là-haut ! Le Larzac se développe et c'est bien ainsi. La Cavalerie devient une ville créant des emplois et de la richesse. Qui l'eut dit !

Toutefois, nous sommes bien en peine de trouver les mêmes marques de développement quand on arrive au pas de l'escalette. Bien entendu, l'aire autoroutière du Caylar amène un regain d'activités et des commerces qui font la liaison avec le village. Des emplois ont été créés. Mais est-ce suffisant ? L'apparence de ce bout de Larzac à la plaine du Lodévois ne donne pas beaucoup de chances à ces terres qui sont différentes de nos bas maïs qui sont la porte sud du Languedoc. Il paraît possible d'envisager une vitrine où l'économie aurait des choses à dire et créerait des activités dans un cadre cohérent. Alors c'est vrai, le projet de panneaux photovoltaïques, présenté à une dimension incroyable, mériterait peut-être un ajustement. Mais ce projet très typé peut entraîner d'autres opportunités. Je ne remets pas en causes les efforts de la filière viande en cours de consolidation par des jeunes, mais un environnement économique plus favorable n'est pas pour leur déplaire.

C'est vrai que nous accueillerons de plus en plus de personnes intéressées par des opportunités immobilières et à la recherche de lieux de tranquillité et si cela est le cas, c'est grâce à l'autoroute. Il serait souhaitable que cette infrastructure de communication puisse apporter aussi du développement. Même si la population de ce Larzac héraultais est faible, ils ne souhaitent pas rentrer dans des conditions de vie où la faune et la flore prennent une place monopolisatrice. Comme le disait un autre, on ne veut pas être un sanctuaire, car si des populations connaissent bien la nature c'est bien, et avant tout, celles qui sont originaires de ces terres. On ne peut mettre en difficulté ceux qui aident à préserver la nature, mais il est souhaitable d'avoir une attitude raisonnée. Je suis interrogatif sur les mesures environnementales souples et permanentes en vigueur sur le nord du Larzac malgré quelques manifestations ponctuelles. Deux poids deux mesures, si dans la plaine, beaucoup

d'espèces disparaissent par une densité de plus en plus forte, soyons raisonnables et ne faisons pas porter des situations idéales écologiques à des gens qui ont de la peine à voir leurs villages qui se dépeuplent et qui veulent vivre chez eux avec les conditions modernes de confort de vie et de déplacement. Oui, c'est vrai c'est un territoire agro-pastoral, je suis bien placé pour le savoir, mais doit-on à tout jamais figer les choses. L'éleveur a fait des efforts énormes pour maîtriser la qualité de ses troupeaux, surveiller leur état sanitaire et leur déplacement. **De quel droit, on viendrait leur expliquer des conditions de vie agricole à respecter de façon idéale quand nous avons chèrement payé par des disparitions d'exploitations.** Nous avons besoin d'un co-développement pour ne pas se sentir seul. La proximité de projet permet d'envisager un futur sur nos terres dont on a dit qu'elles ne valaient rien. La mixité c'est aussi de trouver des solutions économiques où les professionnels de la terre, trouveront les moyens d'accompagner l'originalité de la faune et de la flore de ce pays du Larzac. Ainsi, on pourrait avoir comme impression, que la plaine du Lodévois se défausse sur le Larzac héraltais des espaces nécessaires à la préservation ou à un tourisme de nature, laissant la plaine se développer avec des quartiers entiers pavillonnaires autour des villages. Comme si la spéculation était la première priorité du développement. **Le Larzac héraltais a besoin de projets, sinon on tombera dans la situation de réserve d'indiens si chère aux nouveaux venus à la recherche de coins tranquilles et de clochers qui ne sonnent plus.** Enfin ce projet d'énergies renouvelables semble démesuré, mais est-il dans une localisation qui gêne, je ne le pense pas. N'idéalisons pas cette terre, elle a ses caractéristiques, son histoire et sa valeur économique. Quant à la possibilité d'utiliser les zones sous les panneaux photovoltaïques, je connais plus d'un éleveur qui serait intéressé pour la qualité de l'herbe et la protection pour ses animaux. Il y a toutefois un problème que je vois, c'est que cette terre appartient viscéralement à ceux d'ici. Peux-tu envisager des accords locaux si le projet se fait avec à terme un retour du foncier vers les collectivités investies. Il ne faudrait pas que notre coin devienne un Disneyland de préservation. Ce qui me fait dire cela, c'est que tous les projets touristiques liés à des sites locaux sont orientés vers le sud et irriguent les communes de la plaine, peu sont aménagés en direction de nos communes. Et rien n'est plus facile de détourner l'attention des gens pour un projet qui peut sembler peut-être à reformuler, à amender mais qui donne espoir à certains comme moi de trouver une nouvelle voie. On aura toujours une attention soutenue et permanente pour la faune, la flore, et le respect d'une activité traditionnelle de la brebis qui fait vivre encore nos familles, mais composons ensemble plutôt que de rester figé dans des positions idéalistes qui n'entraînent que des rancœurs radicales.

Les Membres du Conseil Municipal

Mairie de Larzac Héraltais

LE CROS



Mairie de Larzac Héraltais

Signature of Mairie de Larzac Héraltais

Signature of Mairie de Larzac Héraltais

Signature of Mairie de Larzac Héraltais

Signature of Mairie de Larzac Héraltais

PROJET DE PARC ENERGÉTIQUE SUR LE DOMAINE DE CALMELS LE CROS 34520

- Présenté en Conseil Municipal de LE CROS, ce projet est apparu très écologique, innovant et très porteur à plusieurs titres :
 - Produire de l'électricité et du gaz vert.
 - Rendre à ce domaine sa vocation initiale (installation d'un éleveur de moutons).
 - Créer un espace foncier important à usage de loisirs et actions environnementales pour les habitants et autres.
 - Créer des emplois sur la Commune.
 - Générer des retombées fiscales très importantes pour la communauté de commune du Lodévois et Larzac dont nous faisons partie, ainsi que pour le département et la région.
- C'est un projet de transition énergétique et écologique, cohérent avec les engagements de l'État et de la Région Occitane.
- Cet espace est à ce jour privé et clôturé, inaccessible au public, non classé en terre agricole depuis 1976 et réservé à la chasse commerciale.
- L'aménagement du sol pour implanter les panneaux créerait 400 ha de surface agropastorale et permettrait de réinstaller un élevage sédentaire de moutons à production de viande.
- Les 600 ha restants seraient accessibles pour tous loisirs et actions environnementales
- Malgré l'intensité de la chasse commerciale, de nombreuses espèces rares sont présentes sur ce territoire. L'arrêt de la chasse et l'installation d'un troupeau sédentariserait toute la faune en général.

- Situé à 14Km à vol d'oiseau et 30Km par la route du Grand site de Navacelle, et vu l'absence de covisibilité : (les panneaux étant installés dans les bas fonds) ce projet ne met pas en péril le classement UNESCO.
- Couplé avec l'essor économique généré par l'autoroute A75 (activités et création d'emplois) sur le bourg centre du Caylar, c'est toute notre micro région qui serait revitalisée.
- Le classement Grand site a pour conditions primordiales le maintien du pastoralisme et de ses coutumes.
- Actuellement les installations rentables et pérennes sont des élevages producteurs de lait ou producteurs de viande ovine et bovine.
- Malgré un développement importants, le tourisme reste très complémentaire dans l'immensité de cette partie du Larzac paupérisée à l'extrême et à faible densité de population ; le financement de nos projets reste impossible sans les indispensables aides du Département de l'État et de la Région.

Les membres du Conseil Municipal, Alain VIACH
 pour Sylvain I. J. J. J. Maire de LECROS

David Boze

[Signature]

GARNAG
 ROLAND

[Signature]

Vivian Rivaud

[Signature]



[Large signature]

#

- VIALA Bernard
Exploitant Agricole à Le Cros

Nous sommes dans une course contre la montre, la hausse de la température moyenne planétaire exposant à des conséquences météorologiques, politiques, sanitaires et sociales terribles. Pour limiter à 2°C la hausse de la température planétaire d'ici 2100, il faut que les émissions planétaires deviennent nulles entre 2050 et 2080. La production d'électricité doit donc devenir totalement décarbonée le plus vite possible, et idéalement dès 2050.

Décarboner la France est donc une impérieuse et urgente nécessité.

Au titre des comportements individuels, la seule solution pérenne pour le devenir de la santé de notre planète est la « **sobriété énergétique** ».

En attendant une révolution profonde des modes de vie vers cette sobriété, il faut pouvoir répondre à l'enjeu de transition énergétique. Celle-ci passe à mon avis par un développement raisonné des énergies renouvelables combiné à une diminution importante des consommations d'énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique.

Cette **économie énergétique est même la première nécessité**, comme l'explique bien Jean-Marc Jancovici, ingénieur climat, membre du haut conseil pour le Climat. Celle-ci passe par la rénovation du bâtiment, la modification des systèmes de transport, la baisse et la décarbonation des flux de transformation de matière (ce que l'on appelle « industrie » en général), la modification des systèmes agricoles et la création d'un enseignement et de règles économiques adaptés au monde en contraction que nous allons avoir, et non au monde infini dont nous rêvons encore (cf Rapport du Club de Rome)

En ce qui concerne la transition énergétique et écologique, Solarzac me paraît être un des projets les plus pertinents notamment en ce qui concerne le scénario conduisant à la production de biogaz par méthanation. En effet, en dehors de la construction de la structure, celle-ci produit une opération nulle en terme de carbone.

A l'échelle locale, l'« effort à fournir » me paraît faible voire inexistant car cette structure :

- **n'impacte pas le paysage** du fait de la configuration vallonnée des lieux,
- **n'impacte pas non plus l'espace public** car l'espace est aujourd'hui privé et clôturé, inaccessible au public, non classé en terre agricole et réservé à la chasse commerciale
- **n'impacte pas les ressources locales car le projet** est autosuffisant en eau, ne nécessitant ni forage ni raccordement au réseau

Il existe même des **bénéfices pour la population locale** et les habitants du Cros avec :

- 600 ha de terres **rouverts au public** dédiés à la gestion et à la sauvegarde de la faune sauvage
- la venue potentielle de familles avec la **création d'emplois** liés à l'agropastoralisme (création de prairies à ovins) et d'autres emplois pérennes créés pour la construction, la production et l'exploitation du parc
- des **retombées fiscales** pour les collectivités

De plus, le retour possible du foncier en gestion publique nous assure de garder le contrôle à moyen terme sur un espace qui nous est cher. Je **donne donc un avis positif sur ce projet.**

Famille :

VIALA Bernard

Producteur de foie
3 rue des Arches
34520 LE CROS
Tél. 06 20 02 83 43
SIREN : 412 427 023



Alexis Leclercq



VIALA Jessica



Le 23 juillet 2019

Je viens écrire aujourd'hui, pour soutenir ce grand projet de panneaux photovoltaïques sur le domaine de Calmel. Ce grand domaine jusqu'à présent fermé avec une activité de chasse privée.

Nous souhaitons stopper le nucléaire, le stopper est pour l'instant un bien grand mot, car cela est impossible à l'heure actuelle mais un projet comme celui-ci permet d'y penser fermement. Nous voulons de l'énergie verte, avec l'éolien. La photovoltaïque est la solution.

Nous sommes allés écouter dans différents réunions et ateliers, les dirigeants de la Société Arkéia qui nous ont conseillé dans nos idées, notamment au niveau de la consommation en eau (qui est rare ici (qui était une de nos peurs), ils en seraient autonomes.

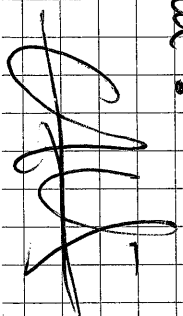
Également sur un plan économique ce projet serait une aubaine pour la commune mais surtout pour la Communauté de communes Ladois-Large, le département mais aussi la Région avec des réformes considérables grâce aux taxes et impôts.

J'ai aussi et surtout au niveau des emplois que cela créerait car la société emploierait beaucoup de personnes ce qui pourrait amener à attirer du monde dans notre région dans le court, moyen et long terme.

Nous allons rester informés sur l'avancement du projet dans les semaines à venir en espérant qu'il puisse aboutir.

Merci

Katia et Guillaume ALLETHAN
habitants des présières du Cros



Le 23 Juillet 2019 33

Depuis plus de 40 ans je viens en vacances
Etre chez ma tante et mon oncle,

J'ai découvert le plateau autour du village
grâce à mes activités sportives (VTT, trail, rando)

Je suis pour le projet sur le domaine de Calmes
qui ne défigurera pas la beauté du paysage
et qui assurera une énergie verte
d'avenir.

Faisons du Futur, à nos côtés.

JE SUIS TOUT À FAIT FAVORABLE.

Van GANNAREY BARRY Sophie

